

Éducation aux médias et à l'actualité : comment les élèves s'informent-ils ?

Second volet de la grande enquête « École et citoyenneté »¹ menée par le Cnesco, l'étude montre **un fort intérêt des jeunes pour l'actualité en France**, qui augmente entre la 3^e et la terminale. La source d'information la plus souvent citée et la plus fiable selon les élèves est leur entourage, devant l'ensemble des médias. En seconde position, la télévision est le seul média « traditionnel » à résister à la **poussée des « nouveaux » médias** (réseaux sociaux, journaux en ligne). Pour autant, les élèves font nettement **plus confiance aux informations issues des médias « traditionnels »** (télévision, radio, journaux papier) qu'à celles issues des réseaux sociaux ou des vidéos en ligne, et se distinguent ainsi de leurs pairs européens. Derrière ces résultats, des différenciations sociales apparaissent tant dans l'accès à l'information que dans les sources d'information utilisées et dans la confiance que leur accordent les élèves. Ainsi, les élèves socialement défavorisés ont tendance à beaucoup moins s'informer et à faire moins confiance aux médias « traditionnels » et plus confiance aux réseaux sociaux que les élèves favorisés.

Si l'étude atteste d'une forme de perspicacité des collégiens et plus encore des lycéens face à l'usage des médias, l'institution scolaire ne paraît pas, pour autant, pleinement accompagner les jeunes dans un univers informationnel en mutation marqué par des débats forts autour des réseaux sociaux et des infos qui s'y propagent. Ainsi, **l'éducation aux médias, en tant qu'objet d'étude, n'est abordée que dans la moitié des collèges et lycées**. Celle-ci semble se résumer, le plus souvent, à une éducation par les médias (en utilisant des supports d'information de type article de journal ou documentaire télévisé), même si, à l'école, les élèves considèrent largement que **les cours d'enseignement moral et civique (EMC) leur permettent de mieux comprendre l'actualité**.

Si les inégalités sociales ont presque disparu en matière d'équipement numérique, elles peuvent se maintenir dans les usages.

Le Cnesco a réalisé, en 2018, une grande évaluation nationale sur l'école et la citoyenneté auprès de 16 000 élèves de 3^e et de terminale. Une des dimensions de l'enquête porte sur le rapport qu'entretiennent les élèves avec l'actualité et les différents médias d'information, ainsi que sur l'éducation aux médias qui fait partie des programmes d'enseignement moral et civique (EMC).

L'accès à l'information est un préalable indispensable à la construction d'une opinion et à la compréhension des conséquences d'un choix politique pour les jeunes. Le terme de « média » est associé à des supports multiples (papier, numérique...), plus ou moins institutionnalisés. Diverses études montrent que les jeunes sont de grands consommateurs de médias numériques (Credoc, 2018). Mais ceux qu'on appelle un peu vite « digital natives » ne maîtrisent pas forcément tous les outils numériques et peuvent se limiter à certains usages (Fluckiger, 2009). De plus, si les inégalités sociales ont presque disparu en matière d'équipement (95 % des 12-17 ans disposent d'une connexion internet à domicile, hors téléphonie mobile, Credoc, 2017), elles peuvent se maintenir dans les usages

(Jehel, 2011). Cette dynamique est à rapprocher de celle qui existait avec la télévision à la fin du 20^e siècle (Jouët et Pasquier, 1999).

La capacité des jeunes à agir en tant que citoyens informés dépend de leur capacité à maîtriser les différents médias. Dans ce contexte, l'éducation aux médias, apparue dans les programmes scolaires en 2005 (Annexe 1), se construit autour d'une tension entre incitation à la prise d'autonomie (justifiée par la nécessité de recourir aux médias pour se comporter en citoyen informé) et volonté de protéger les élèves, associée à une certaine défiance envers les usages que les jeunes pourraient faire des médias (Loicq, 2017). Au-delà de la maîtrise des outils, l'éducation aux médias est aussi une incitation à la prise de recul et à la posture critique (Dhilly, 2009).

Les rapports qu'entretiennent les jeunes avec les médias sont peu explorés dans la recherche. À travers cette enquête, le Cnesco interroge à la fois les usages des élèves et la confiance qu'ils portent aux différents médias (en distinguant les supports ainsi que les émetteurs). Il met en avant le rôle de l'éducation aux médias et le traitement de l'actualité dans les cours d'EMC.

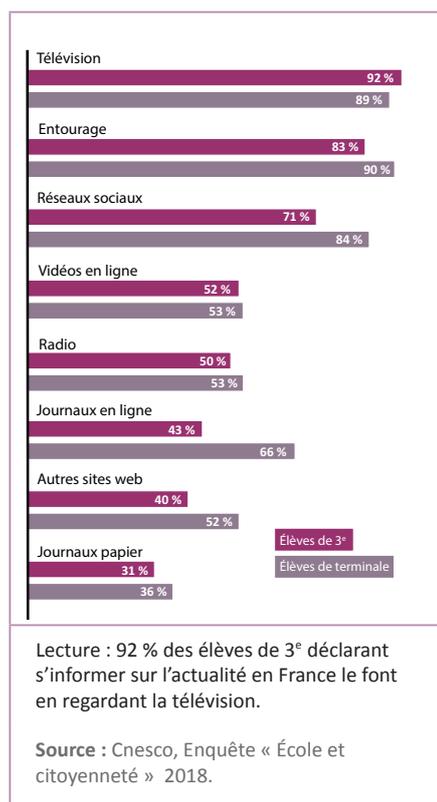
1 : Le premier volet portait sur les engagements citoyens des lycéens : www.cnesco.fr/fr/engagements-citoyens/

Les élèves interrogés par l'enquête indiquent majoritairement s'informer sur l'actualité en France (politique, économique, sociale...). Ainsi, dès la classe de 3^e, plus d'un élève sur deux (54 %) déclare s'informer sur l'actualité. Au lycée, ce sont même 68 % des élèves de terminale qui s'y intéressent.

Entourage et réseaux sociaux : le « bouche-à-oreille » avant tout

Parmi les élèves déclarant s'informer sur l'actualité, trois principales sources d'information apparaissent, en 3^e comme en terminale (Figure 1). Le rôle prépondérant de l'entourage se confirme. Celui-ci apparaît même comme la première source d'information en terminale (90 %, 83 % en 3^e) parmi une liste de sources d'information proposées². Également, les réseaux sociaux ont une place de choix dans l'accès à l'information des élèves (71 % en 3^e, 84 % en terminale).

1. Sources d'information utilisées par les élèves qui déclarent s'informer sur l'actualité en France



Du côté des médias classiques, seule la télévision rivalise avec ces sources d'information, en étant même la première source pour les élèves de 3^e qui s'informent sur l'actualité (92 % ; 89 % en terminale). Les journaux papier (31 % en 3^e, 36 % en terminale) et la radio (50 % en 3^e et 53 % en terminale) sont moins utilisés par les

jeunes qui s'informent sur l'actualité. De plus, comme pour la télévision, l'usage de ces médias ne progresse pas entre la 3^e et la terminale, contrairement aux réseaux sociaux et aux journaux en ligne (43 % en 3^e, 66 % en terminale).

Les élèves ont une approche « multi-usage » des médias et ne s'informent pas uniquement via des médias « traditionnels » ou via des « nouveaux médias » (51 % des élèves de 3^e déclarent utiliser quatre médias ou plus, 68 % en terminale).

Un usage plus fréquent des supports numériques

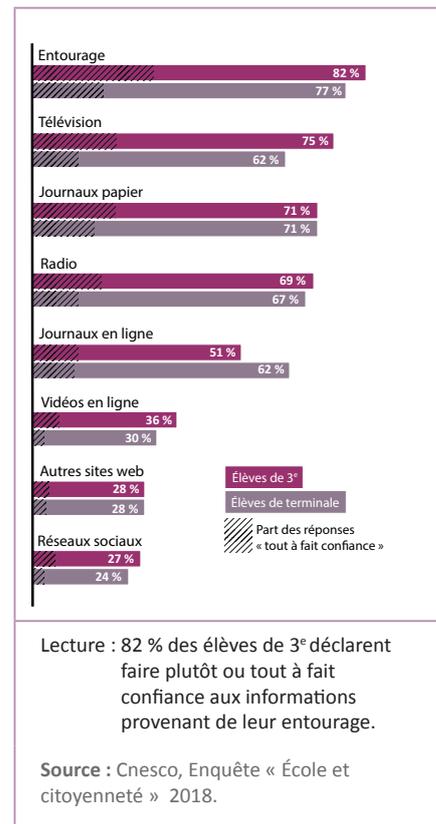
De manière plus générale, lorsqu'il s'agit de s'informer au sujet de l'actualité nationale ou internationale au moins une fois par semaine, les élèves de 3^e se tournent deux fois plus vers un support numérique (30 %) que vers un support papier (13 %). En terminale, l'écart augmente et le numérique (46 %) est près de trois fois plus utilisé que le papier (17 %).

Une forte confiance dans les médias « traditionnels »

Si l'entourage est l'une des premières sources d'information pour les élèves (Figure 2), c'est également celle dans laquelle ils ont le plus confiance (82 % en collège, 77 % en lycée). La confiance dans les sources d'information médiatiques est plus faible que dans les informations véhiculées par l'entourage.

Cependant, les médias « traditionnels » recueillent une forte confiance auprès des élèves. Ceux-ci accordent leur confiance aux journaux papier (71 % en 3^e et en terminale) et à la radio (69 % en 3^e, 67 % en terminale), alors qu'il s'agit, paradoxalement, de médias qu'ils utilisent peu.

2. Part des élèves déclarant faire plutôt ou tout à fait confiance à ces sources d'information



À l'opposé, les jeunes se tiennent très nettement à distance des « nouveaux médias » : seuls environ un quart d'entre eux font confiance aux réseaux sociaux (27 % en 3^e, 24 % en terminale) et un tiers aux vidéos en ligne (36 % en 3^e, 30 % en terminale). Pour autant, les élèves ont tendance à faire confiance aux journaux en ligne, particulièrement au lycée (51 % en 3^e, 62 % en terminale), montrant qu'ils font une distinction entre les différentes sources numériques.

Contrôle des médias et démocratie : qu'en pensent les élèves ?

L'enquête du Cnesco interroge les élèves sur des opinions qui peuvent être exprimées au sujet de la démocratie, dont deux portaient sur la concentration économique des médias et leur contrôle par l'État.

Les élèves sont très majoritairement « plutôt » ou « tout à fait d'accord » pour dire qu'« aucune entreprise ni aucun gouvernement ne doit être autorisé à posséder l'ensemble des journaux d'un pays » (65 % en 3^e, 75 % en terminale). Au collège comme au lycée, cette opinion suscite une adhésion plus faible des élèves défavorisés, des filles et des enfants issus de l'immigration. Ces résultats peuvent être rapprochés d'une enquête internationale auprès d'élèves de collège, dans laquelle 54 % des interrogés déclarent que cette concentration des médias est mauvaise pour la démocratie (ICCS 2016).

En revanche, les élèves considèrent largement que, « lorsque la nation est menacée, l'État doit pouvoir contrôler l'information que les médias diffusent » (67 % en 3^e, 58 % en terminale). L'influence sociale est ici réduite, notamment au lycée où cette opinion semble assez partagée par les élèves, quel que soit leur environnement familial. Dans l'enquête internationale ICCS 2009, 78 % des jeunes de collège étaient aussi d'accord avec cette opinion.

Enfin, si la confiance est globalement élevée, l'enquête met en évidence que les élèves ont développé un regard critique vis-à-vis des sources d'information. Ils sont peu nombreux à déclarer leur faire totalement confiance (à l'exception de l'entourage, 30% en 3^e). Quelle que soit la source d'information médiatique, moins d'un élève sur cinq déclare lui faire « tout à fait » confiance (Figure 2).

Au regard des comparaisons internationales (ICCS 2016), les collégiens français apparaissent avoir beaucoup plus confiance dans les médias traditionnels que leurs pairs européens, mais sont plus défiant face aux réseaux sociaux (Annexe 2).

Des différences sociales dans les usages et la confiance

Derrière ces résultats globaux, de nettes différences apparaissent selon les profils des élèves. Ainsi, l'enquête met en évidence le poids de l'origine sociale dans l'intérêt que portent les élèves à l'actualité, mais aussi dans les usages et dans la confiance accordée par les élèves aux différentes sources d'information.

Les disparités sociales sont fortes, tout d'abord, pour le rapport à l'actualité. En 3^e,

67 % des élèves favorisés s'informent sur l'actualité, mais seulement 46 % des élèves défavorisés (soit 21 points d'écart). En terminale, cet écart se retrouve également (19 points, soit 78 % pour les élèves favorisés, 59 % pour les élèves défavorisés). L'intérêt des parents pour l'actualité en France vient éclairer les disparités sociales et met en évidence le rôle du contexte familial. En effet, les élèves déclarant que leurs parents ne s'intéressent pas à l'actualité sont nettement moins nombreux à s'informer eux-mêmes, en 3^e (26 % contre 61 % lorsque les parents s'y intéressent) comme en terminale (42 % contre 73 %).

■ 3. Utilisation et confiance dans les sources d'information, selon l'environnement familial

		Environnement familial			Écart entre défavorisé et favorisé
		Défavorisé	Intermédiaire	Favorisé	
Sources d'information utilisées par les élèves qui déclarent s'informer sur l'actualité en France					
Télévision	3 ^e	95 %	94 %	88 %	+ 7 pts
	T ^{le}	91 %	91 %	85 %	+ 6 pts
Radio	3 ^e	44 %	49 %	55 %	- 11 pts
	T ^{le}	47 %	53 %	59 %	- 12 pts
Journaux papier	3 ^e	32 %	29 %	34 %	- 2 pts
	T ^{le}	37 %	32 %	40 %	- 3 pts
Journaux en ligne	3 ^e	42 %	41 %	46 %	- 4 pts
	T ^{le}	67 %	62 %	71 %	- 4 pts
Réseaux sociaux	3 ^e	77 %	72 %	65 %	+ 12 pts
	T ^{le}	83 %	87 %	80 %	+ 3 pts
Autres sites web	3 ^e	43 %	41 %	37 %	+ 6 pts
	T ^{le}	55 %	51 %	50 %	+ 5 pts
Vidéos en ligne	3 ^e	52 %	52 %	51 %	+ 1 pt
	T ^{le}	54 %	50 %	54 %	+ 0 pt
Entourage	3 ^e	76 %	83 %	87 %	- 11 pts
	T ^{le}	89 %	90 %	91 %	- 2 pts
Part des élèves déclarant faire plutôt ou tout à fait confiance à ces sources d'information					
Télévision	3 ^e	72 %	75 %	78 %	- 6 pts
	T ^{le}	59 %	61 %	68 %	- 9 pts
Radio	3 ^e	64 %	69 %	77 %	- 13 pts
	T ^{le}	60 %	67 %	75 %	- 15 pts
Journaux papier	3 ^e	63 %	70 %	79 %	- 16 pts
	T ^{le}	65 %	70 %	80 %	- 15 pts
Journaux en ligne	3 ^e	46 %	49 %	63 %	- 17 pts
	T ^{le}	54 %	61 %	72 %	- 18 pts
Réseaux sociaux	3 ^e	32 %	27 %	23 %	+ 9 pts
	T ^{le}	26 %	26 %	20 %	+ 6 pts
Autres sites web	3 ^e	29 %	27 %	27 %	+ 2 pts
	T ^{le}	26 %	29 %	28 %	- 2 pts
Vidéos en ligne	3 ^e	38 %	36 %	34 %	+ 4 pts
	T ^{le}	30 %	29 %	31 %	- 1 pt
Entourage	3 ^e	77 %	82 %	88 %	- 11 pts
	T ^{le}	69 %	77 %	85 %	- 16 pts

Lecture : 95 % des élèves défavorisés de 3^e déclarent s'informer sur l'actualité en France via la télévision, contre 88 % des élèves favorisés, soit 7 points d'écart.

Source : Cnesco, Enquête « École et citoyenneté » 2018.

Ces différences se retrouvent dans le choix des sources d'information que les élèves utilisent pour s'informer (Figure 3). Ainsi, parmi celles et ceux qui s'informent sur l'actualité, les élèves favorisés écoutent plus souvent la radio et s'informent moins via les réseaux sociaux que leurs camarades d'origine défavorisée.

De plus, les élèves favorisés, tout comme les filles, déclarent davantage avoir confiance dans les médias traditionnels (télévision, radio et journaux papier). Au collège comme au lycée, les élèves défavorisés font plus confiance aux réseaux sociaux que les autres.

Les élèves scolarisés dans les collèges classés en éducation prioritaire se caractérisent par un plus faible intérêt pour l'actualité et une plus faible confiance dans les médias « traditionnels ».

Le poids social qui pèse sur le rapport à l'actualité et aux médias se traduit dans le milieu scolaire. Ainsi, les élèves scolarisés dans les collèges classés en éducation prioritaire, établissements socialement plus défavorisés, se caractérisent par un plus faible intérêt pour l'actualité, une plus faible confiance dans les médias « traditionnels » (télévision, radio, journaux) et une plus forte confiance envers les nouvelles sources d'information (réseaux sociaux, vidéos en ligne, autres sites web).

Une éducation aux médias qui n'est pas généralisée

Afin d'évaluer l'action de l'école dans l'éducation aux médias, les élèves ont été interrogés sur le contenu des cours d'EMC, notamment l'éducation aux médias (en tant qu'objet d'étude) et l'éducation par les médias (en utilisant des supports d'information pour aborder un sujet).

L'enquête « École et citoyenneté », menée par le Cnesco, a été réalisée au printemps 2018 via des questionnaires en ligne auprès d'élèves de 3^e et de terminale, de leurs enseignants en charge de l'enseignement moral et civique (EMC) et de leurs chefs d'établissement. **Un échantillon représentatif d'établissements** (collèges et lycées) de **France métropolitaine et d'Outre-mer** a été tiré au sort, appuyé sur des critères de secteurs (public, privé) et de types d'établissement (collèges REP/REP+ et hors REP ; LEGT, LPO et LP). La base de données utilisée pour cette note comporte les réponses de **plus de 16 000 élèves**. **L'ensemble des résultats utilisés dans cette note présente des différences statistiquement significatives.**

L'éducation aux médias est inscrite dans les programmes d'EMC de 2015 (en vigueur au moment de l'enquête) et dans les nouveaux programmes de 2018. Or, selon l'enquête du Cnesco, les médias restent peu abordés en EMC. À peine plus de la moitié des élèves de 3^e (52 %) déclarent que le sujet des médias a été évoqué en EMC au cours de leurs années au collège (56 % des élèves de terminale concernant leurs années au lycée).

Par ailleurs, en EMC, les élèves peuvent être amenés à utiliser des ressources documentaires variées. Cette éducation par les médias apparaît plus généralisée que l'éducation aux médias. Au collège comme au lycée on retrouve une grande majorité des élèves qui ont travaillé, durant l'année scolaire, à partir de documentaires ou d'émissions de télévision (65 % en 3^e, 56 % en terminale), à partir de vidéos ou d'articles sur internet (54 % en 3^e, 56 % en terminale) et, moins fréquemment, à partir d'articles de journaux (49 % en 3^e, 38 % en terminale).

Cependant, des écarts apparaissent entre les différents types d'établissement. Les élèves scolarisés dans des collèges en éducation prioritaire ont tendance à moins souvent s'appuyer sur ce type de supports en cours d'EMC. Quand deux tiers des élèves scolarisés dans un collège hors éducation prioritaire (66 %) déclarent avoir travaillé à partir de documentaires ou d'émissions de télévision, ce n'est le cas que de 57 % des élèves en éducation prioritaire. Au lycée, il n'y a pas d'écarts statistiquement significatifs selon le type d'établissement hormis concernant le travail à partir d'internet (53 % en lycée professionnel contre 56 % dans les autres lycées)

Un impact positif sur la compréhension de l'actualité

La construction globale des cours d'EMC, même si elle ne semble pas toujours passer par l'éducation aux médias, permet tout de même, d'après les élèves, d'avoir

une meilleure approche de l'actualité. Ainsi, 82 % des élèves de 3^e considèrent que ces cours permettent de mieux comprendre certains sujets politiques et sociaux d'actualité. Ils sont moins nombreux en terminale (70 %).

L'actualité politique, quant à elle, est peu souvent débattue. Seuls 32 % des élèves de 3^e et 37 % des élèves de terminale déclarent que les élèves posent « souvent » ou « toujours ou presque » des questions en rapport avec l'actualité politique pendant le cours.

Plus globalement, les élèves, et particulièrement les filles, considèrent que l'école leur a permis de s'intéresser à ce qui se passe dans d'autres pays (76 % en 3^e, 75 % en terminale) et, dans une moindre mesure, aux problèmes politiques et sociaux (59 % en 3^e, 62 % en terminale).

Pour aller plus loin...

- Dos Santos, S., Gibert, F. & Yacoub, S. (2007). Les attitudes à l'égard de la vie en société des élèves en fin d'école primaire et en fin de collège. Les dossiers de la Depp, Ministère de l'éducation nationale.

- Rosanvallon, P. (2006). La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance, Paris, Seuil.

- Schulz, W., Fraillon, J., Agrusti, G., Ainley, J., Losito, B. & Friedman, T. (2016). Becoming Citizens in a Changing World - IEA International Civic and Citizenship Education Study 2016 International Report, IEA.

- Loicq, M. (2017). Une approche comparative des discours institutionnels en éducation aux médias : une analyse socio-anthropologique, Argumentation et analyse du discours, N° 19.

- McDougall, J., Zezulkova, M., van Driel, B. & Sternadel, D. (2018). Teaching media literacy in Europe: evidence of effective school practices in primary and secondary education, NESET II report. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

- Bougnoux, D. (2007). Médias et démocratie, La fonction des médias dans la démocratie. Cahiers français, N°338.

 **Directrice de la publication** : Nathalie Mons. **Rédacteur en chef** : Jean-François Chesné
Rédacteurs : Louis-Alexandre Erb, Claire Margaria, Thibault Coudroy
Mise en page : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pôle moyens d'impression

RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS DU CNESCO



www.cnesco.fr



Cnesco



@Cnesco



Regard du Cnesco
la lettre d'information

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) est une institution chargée d'une évaluation indépendante, créée par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013. Il est composé de scientifiques issus de champs disciplinaires variés, de parlementaires ainsi que de membres du Conseil économique, social et environnemental, nommés pour 6 ans (2014-2020). Le Cnesco mène une évaluation scientifique et participative du système scolaire afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public. Il met à disposition son expertise sur les méthodologies d'évaluation. Enfin, il promeut une culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public.

Conseil national d'évaluation du système scolaire - Cnesco - Carré Suffren, 31-35 rue de la Fédération 75015 Paris
Adresse postale : Cnesco, 110 rue de Grenelle - 75357 Paris SP07 - Tél : 00 33 1 55 55 02 09
secretariat.cnesco@education.gouv.fr